

Documents à fournir impérativement lors de l'inscription

Fiche d'inscription à retirer au centre de loisirs
Attestation FATL, délivrée par la CAF
Ou

Le document « d'aides aux vacances » de la MSA
Prise en charge des comités d'entreprises
Et

Attestation d'assurance extrascolaire
Copie de la carte mutuelle (séjours / camps)

N.B: Les inscriptions seront définitives quand tous les documents nous seront parvenus.

Renseignements et inscriptions

Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry
Service Enfance et Jeunesse

Centre de Loisirs des Vallées Vertes
37, rue du haut bourg
18310 Genouilly

Tel : 02 48 52 96 41

Fax : 02 48 52 96 42

mail : centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr



[nicolas espacejeunes](#)
[mathieu espacejeunes](#)

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Communauté de Communes « enfance jeunesse » : www.cc-vierzon.fr



Communauté de communes
Vierzon-Sologne-Berry

Enfants de 3 à 15 ans

Année 2020



Ouvertures 2020

Les mercredis : du 8 janvier au 1 juillet et du 2 septembre au 16 décembre
(hors vacances scolaire s)

Petites vacances : hiver - du 17 au 28 février
Printemps - du 14 au 24 avril (fermé le 13 avril)
Automne - du 19 au 30 octobre

Grandes vacances : du 6 au 31 juillet
du 24 au 31 août

Les horaires

Les mercredis

(journée / demi-journée) avec ou sans repas)

07h30 à 08h45 : accueil payant
08h45 à 12h00 : matinée
12h00 à 13h30 : repas
13h30 à 17h00 : après midi
17h00 à 17h30 : départ échelonné
Pas bus le soir
17h30 à 18h30 : accueil payant

Les vacances

(à la journée)

07h30 à 08h45 : accueil payant
08h45 à 17h30 : Journée avec repas
et goûter
17h00 à 17h30 : départ échelonné
départ du bus
17h30 à 18h30 : accueil payant

Les transports

Circuit vacances scolaires*				Circuit des mercredis**
Communes	Lieux	Aller	Retour	Aller
Méry sur Cher	Parking mairie	8h10	18h20	8h10
Thénioux	En face de l'école	8h15	18h15	8h15
St Georges sur la Prée	Devant le Foyer Rural	8h20	18h10	8h20
St Hilaire de court	Devant la mairie	8h30	18h00	8h30
Dampierre en Graçay	Devant la mairie	8h35	17h55	8h35
Nohant en Graçay	Devant la mairie	8h45	17h45	8h45
Graçay	Place du Gapion	8h55	17h40	8h50

* horaires prévisionnels pouvant varier de 5 à 10 minutes en fonction de la fréquentation

** pas de retour bus

Tarifification au quotient familial

Pour les familles de la cdc (pôle rural)

- Les Mercredis -

		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
<u>1/2 journée</u> <u>avec repas</u>	QF < 401 €	4,75 €	9,00 €	12,65 €	15,60 €
	QF de 401 € à 586 €	5,75 €	11,00 €	15,65 €	19,60 €
	QF > 586 €	7,25 €	14,00 €	20,15 €	25,60 €
<u>1/2 journée</u> <u>sans repas</u>	QF < 401 €	2,75 €	5,00 €	6,65 €	7,60 €
	QF de 401 € à 586 €	3,75 €	7,00 €	9,65 €	11,60 €
	QF > 586 €	5,25 €	10,00 €	14,15 €	17,60 €

Tarif journée complète : idem journée vacances

- Les Vacances -

		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
<u>journée</u>	QF < 401 €	7,50 €	14,50 €	20,90 €	26,60 €
	QF de 401 € à 586 €	9,50 €	18,50 €	26,90 €	34,60 €
	QF > 586 €	12,50 €	24,50 €	35,90 €	46,60 €
<u>semaine</u>	QF < 400 €	32,00 €	60,50 €	87,00 €	110,00 €
	QF de 401 € à 586 €	42,00 €	80,50 €	117,00 €	150,00 €
	QF > 586 €	57,00 €	110,50 €	162,00 €	210,00 €

**Pour les familles extérieures au pôle rural,
les tarifs ci-dessus sont augmentés de 35 %**

Accueil avant et/ou après centre mercredis / vacances : **0,65 € / demi-heure**

Paiement en espèce ou en chèque à l'ordre du **Trésor public**, à réception de la facture
ATTENTION : toute journée réservée sera facturée, excepté pour des motifs d'ordre médical ou familial. En cas d'enfant malade, un certificat médical vous sera demandé.

**La Caisse d'Allocations Familiales du Cher soutient financièrement
toutes les activités du centre de loisirs**